

● (1630)

Radio-Canada a présenté samedi dernier une merveilleuse émission portant sur les agriculteurs et sur ce qui explique leur situation actuelle. Nous avons vu comment les banquiers les avaient encouragés à emprunter de l'argent à 9 p. 100. Lorsque les taux d'intérêt ont grimpé à 25 p. 100, les agriculteurs n'ont pu tenir le coup. Il est du devoir du gouvernement de venir en aide à ces gens, car ils n'ont pas été traités avec justice. C'est le gouvernement qui est responsable de la hausse des taux d'intérêt à 25 p. 100, pas les agriculteurs. Voilà où je voulais en venir.

Le gouvernement devrait subventionner certaines entreprises qui peuvent, par le biais du ministère de la Défense nationale, établir une compétence dans le domaine de la technologie de pointe qu'elles n'auraient pas les moyens d'établir par elles-mêmes. Le ministre de la Défense nationale (M. Lamontagne) admettra que la plupart des nouvelles techniques qui ont fait leur apparition aux États-Unis ont été mises au point par la Défense nationale et la NASA. Nous devrions accorder des subventions à la Défense nationale non seulement pour accroître les effectifs de nos Forces armées et les équiper, mais aussi pour entreprendre les recherches extrêmement coûteuses dont nous avons besoin pour demeurer compétitifs.

Je m'intéresse ensuite aux entreprises moyennes qui cherchent à s'adapter aux nouvelles techniques. Le gouvernement finance une partie des travaux de recherche et de développement, mais les énormes frais que ces entreprises doivent assumer, tandis qu'elles se lancent dans la production selon les nouvelles techniques, sont si écrasants, qu'un dégrèvement fiscal s'impose. En fin de compte, des emplois seront créés.

Il faudrait s'intéresser particulièrement au sort des entreprises nouvelles et en pleine expansion. Une entreprise qui vient de s'établir n'a pas les moyens d'assumer le plein coût des taux d'intérêt. Aujourd'hui, grâce au programme de subventions aux investissements des petites entreprises, les taux ont été ramenés de 16 à 12 p. 100. Nous ne pouvons pas nous permettre de financer une aussi grande partie des frais d'intérêt que nous ne l'avons fait jusqu'ici, car ce faisant, nous perdons notre compétitivité sur les marchés mondiaux. Prenons l'exemple du Japon où les entreprises en pleine expansion adaptent leur production aux techniques de pointe. On leur consent des prêts sans intérêt, car les Japonais ont compris qu'avec des intérêts composés, aucune entreprise n'arrivera à produire de façon rentable.

Je le répète, l'incurie dont le gouvernement a fait preuve dans sa gestion des affaires du pays est une honte. Il est grand temps qu'il nous fasse état de tous les faits et nous fournisse suffisamment de renseignements afin que les Canadiens puissent adopter une politique qui fasse de notre pays l'un des plus puissants du monde. N'est-ce pas un ancien premier ministre libéral qui avait déclaré que le vingtième siècle appartenait au Canada? Il ne nous reste plus que 17 années, et nous ne semblons pas avoir accompli beaucoup de progrès jusqu'ici.

**M. Leonard Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Monsieur le Président, je voudrais traiter de trois grands domaines et faire ensuite quelques observations d'intérêt général. Tout d'abord, je tiens à aborder la question de l'entente-cadre de développement signée par le Canada et l'Ontario et de ses

### *Attribution de temps*

effets sur le comté de Renfrew. En deuxième lieu, je parlerai de cette entente et de ses effets sur l'est de l'Ontario. Enfin, j'examinerai le cas des programmes de foresterie.

Comme nous le savons tous, dans ces trois domaines les relations fédérales-provinciales sont en jeu. Or, en pareil cas, quand il est question de finances, les résultats sont curieux. Les divers niveaux de gouvernement se font incessamment une concurrence monstre pour s'approprier le mérite des programmes qui sont mis en place. A cause donc de cette concurrence, notre Parlement est perçu comme étant la scène de confrontations, ce qui est d'ailleurs le cas. Les Canadiens s'imaginent que leurs députés se chicanent constamment et qu'il n'y a pas d'entente entre les divers échelons de gouvernement. Voilà pourquoi les simples citoyens ont acquis un certain mépris pour les questions politiques.

En réponse à cela, je dirai que ce qui compte au fond, ce sont les résultats positifs de ces débats et des relations entre les gouvernements de divers paliers. Cependant, il arrive parfois que ces résultats positifs soient perdus de vue dans le feu de la discussion, tant dans les assemblées législatives que dans les relations inter-gouvernementales.

A titre d'exemple, il y a l'entente intéressant le comté de Renfrew et la ville de Pembroke, dans le cadre de laquelle on devait entreprendre une étude minéralogique de la région ainsi qu'une étude de ses diverses espèces arboricoles; on devait en outre faire installer dans la ville de Pembroke un nouveau système de filtration d'eaux, une usine moderne de traitement des déchets et un nouveau parc industriel. L'objet de ce projet était très clair. Au début du siècle, quand l'industrie forestière avait périclité dans la vallée de l'Outaouais, le secteur privé n'avait rien fait pour la remplacer. L'EACL a été installée à Chalk River et l'on a agrandi la base des forces armées. Je constate que le ministre de la Défense nationale est des nôtres aujourd'hui, et je tiens à lui dire que s'il souhaite élargir encore cette base militaire, nous lui en saurons certainement gré car nous aimons bien la présence des militaires dans notre région.

Quant à l'entente-cadre de développement concernant le comté de Renfrew et la ville de Pembroke conclue entre la province et le gouvernement fédéral le 7 décembre 1977, les choses ont évolué très lentement. Le programme était déjà lancé avant les élections fédérales de 1979, et l'on avait déjà élaboré des plans quant aux mesures à prendre. Lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir en 1979 et que le nouveau ministre s'est trouvé confronté à d'éventuels changements de politique, le projet a connu bien des déboires. C'est alors que le maire de Pembroke a reçu une lettre du ministre de l'Expansion économique régionale de l'époque, le député de Central Nova (M. MacKay). Voici ce qu'il avait à dire au sujet des trois problèmes en cause: le parc industriel, l'usine de filtration et l'usine de traitement des déchets:

Je suis sensible au fait qu'une aide gouvernementale est peut-être nécessaire pour contribuer à mettre en valeur la base économique de cette région de l'Ontario à croissance lente, ainsi qu'à l'intérêt personnel que vous manifestez en demandant de l'aide au nom de la municipalité de Pembroke. Cependant, en cette période d'austérité dont font preuve les autorités, mon ministère a déjà du mal à financer les programmes actuels et ne pourra envisager de nouvelles dépenses qu'en cas d'extrême urgence. Dans ces conditions, je ne suis pas convaincu que l'aide à la municipalité de Pembroke puisse avoir priorité tant que des restrictions seront imposées aux dépenses fédérales.